



INFORMATION A LA POPULATION

Samedi 04 et Dimanche 05 oct. 2025

En raison du passage des épreuves sportives du :

Important
Information

Raid des Alpilles 2025

(Conformément à l'arrêté municipal n°2025/176)

Le stationnement et la circulation de tous les véhicules sera interdit :

- avenue des Alpilles, sur la portion comprise après le croisement avec l'avenue des Marronniers jusqu'à l'intersection avec la RD5, du samedi 04, 18h00 au dimanche 05 octobre 2025, 17h00,
- avenue de la Vallée des Baux sur la portion comprise entre le croisement avec le chemin de la Pinède et la limite Maussane/Paradou, le dimanche 05 octobre 2025, entre 8h30 et 12h00,
- RD 5 dite route de Saint Rémy en agglomération, le dimanche 05 octobre 2025 entre 9h00 et 14h00,
- Rue de l'Escampadou dans le sens sud/nord le dimanche 05 octobre 2025 entre 9h00 et 10h45,

J'en appelle à la vigilance de chacun et m'excuse par avance de tout désagrément que pourrait vous causer ces restrictions de circulation et de stationnement, ce jour-là.

Pour le Maire absent ou empêché

Marc FUSAT 1^{er} adjoint

